

Plan de Sécurisation des Etablissements

Personnel concerné - Métier visé

Tous les personnels des entreprises et établissements publics ou privés.

Objectifs

Prévenir les actions malveillantes ou terroristes et limiter au mieux les impacts sur les personnes et les biens.

Prérequis

Aucun.

Détails de la formation

Déroulement du stage :

3 heures 30 – Dans notre centre de formation ou en intra-entreprise.

12 stagiaires au maximum

Méthode pédagogique :

Didactique en salle avec aide de vidéo projecteur, et support de cours. Exercices pratiques.

Contenu :

Les facteurs de vulnérabilité d'un établissement

Les menaces (risques) générées par la malveillance et le terrorisme

La réponse de l'entreprise: le plan de sécurisation de

l'établissement

- Connaître le phénomène terroriste
- Mesures de prévention
- Le plan VIGIPIRATE
- Savoir réagir en cas d'attaque

Questions/réponses

Modalités d'évaluation et validation des blocs de compétences

Au terme du stage, une évaluation sur son déroulement sera réalisée avec les stagiaires.

Attestation de suivi du stage de maintien et d'actualisation des compétences (modèle CNAPS)

Suite de parcours

Formation SSIAP 3

Formation gestion des conflits